



**TERRES AUSTRALES  
ET ANTARCTIQUES FRANÇAISES**



**Arrêté n°2017-98 du 12 octobre 2017  
autorisant la réalisation du programme scientifique 1182 « ASSET » pour la saison 2017-2018**

Le préfet, administrateur supérieur des Terres australes et antarctiques françaises, officier de la Légion d'honneur, officier de l'Ordre national du Mérite ;

Vu le Code de l'environnement, notamment son article R.411-6 relatif à la délivrance d'autorisation de capture d'animaux ou de prélèvement d'espèces à des fins scientifiques et ses articles L.711-1 à L.713-9 et R.712-1 à R.714-2 relatifs à la mise en œuvre du protocole du Traité de l'Antarctique relatif à la protection de l'environnement ;

Vu la loi n° 55-1052 du 6 août 1955 modifiée portant statut des Terres australes et antarctiques françaises et de l'île de Clipperton ;

Vu le décret n° 2008-919 du 11 septembre 2008 modifié pris pour l'application du statut des Terres australes et antarctiques françaises ;

Vu la demande de l'IPEV en date du 02 mai 2017 ;

Vu l'avis du comité de l'environnement polaire en date du 13 juin 2017 ;

Vu l'avis du CNPN en date du 17 août 2017 ;

Sur proposition du secrétaire général,

Arrête :

**Art. 1<sup>er</sup> :** Les opérations du programme IPEV-1182 décrites en annexe ainsi que le transport des échantillons en résultant, sont autorisées dans les conditions décrites par le présent arrêté et en annexe.

**Art. 2 :** Le présent arrêté vaut autorisation d'activité en Antarctique telle que requise au I de l'article L. 712-1 du Code de l'environnement.

**Art. 3 :** Les responsables des manipulations par délégation sur le terrain doivent toujours être présents lors des manipulations.

**Art. 4 :** La taille des échantillons doit être respectée scrupuleusement (voir annexe).

**Art. 5 :** Un compte-rendu d'activités de la campagne 2017-2018 est adressé aux TAAF au plus tard dans les deux mois qui suivent la fin de la campagne. Ce compte-rendu devra présenter de manière détaillée l'ensemble des manipulations effectuées et préciser les impacts potentiels. Il indique avec précision les données chiffrées relatives au nombre d'animaux manipulés.

**Art. 6 :** Le secrétaire général des TAAF et le chef de district de Terre Adélie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* des Terres australes et antarctiques françaises.

Le préfet, administrateur supérieur des Terres  
australes et antarctiques françaises,



Cécile POZZO di BORGO

**Annexe**

<b>Nom ou dénomination et forme juridique du bénéficiaire de l'autorisation</b>	M. Jean-Benoit CHARRASSIN, responsable du programme
<b>Titre du programme</b>	IPEV-1182 "ASSET"

Est autorisé à procéder aux manipulations suivantes :

**Demandes d'autorisations de captures ou de prélèvements d'espèces protégées  
pour le programme 1182 sur la campagne 2017-2018**

Demande		Individus					Manipulations					Loggers				
Site	Titre	Espèce	Période	Nombre	Stade	Pesée	Blométrie	Prise de sang (ml)	Prélèv. phanères	Biopsie	Anesthésie	Capture méthode	Type	Durée (j)	Poids (g)	Remarque
Terre Adélie	Impact of changes in the sea-ice environment on Weddell seals (winter study)	Phoque de Weddell	2018-02-01 - 2018-03-01	12	Adulte	1 fois	1 fois	5	Ongles, Autres	biopsie gras/peau à l'aide d'un "biopsy punch"	gazeuse (injection IV de Midazolam 0.2 mg/kg) puis inhalation de Sevoflurane (1.5% à 7-12 /min); nouvelle procédure d'anesthésie, plus stable pour les phoques de Weddell ou par IV de Zolétil 100 (0.5 mg/kg) (méthode classique, utilisée de nombreuses fois à DDU sur les phoques de Weddell); 45 min	Manuelle (capture ciblée)	Balise Argos, Accéléromètre	600		L'accéléromètre et la balise Argos-CTD-Fluo (SMRU) sont maintenant intégrés dans le même instrument, de mêmes poids et dimensions que les balises Argos-CTD standard du SMRU
			2017-11-01 - 2017-12-15	8	Adulte	1 fois	1 fois	5	Ongles, Autres	biopsie gras/peau à l'aide d'un "biopsy punch"	gazeuse (injection IV de Midazolam 0.2 mg/kg) puis inhalation de Sevoflurane (1.5% à 7-12 /min); nouvelle procédure d'anesthésie, plus stable pour les phoques de Weddell ou par IV de Zolétil 100 (0.5 mg/kg) (méthode classique, utilisée de nombreuses fois à DDU sur les phoques de Weddell); 45 min	Manuelle (capture ciblée)	Balise Argos, Accéléromètre	600		L'accéléromètre et la balise Argos-CTDFluo (SMRU) sont maintenant intégrés dans le même instrument, de mêmes poids et dimensions que les balises Argos-CTD standard du SMRU.
	Seals as mobile samplers of sea-ice properties	2017-11-01 - 2017-12-15	18	Adulte	1 fois	1 fois	5	Ongles, Autres		gazeuse (injection IV de Midazolam 0.2 mg/kg) puis inhalation de Sevoflurane (1.5% à 7-12 /min); nouvelle procédure d'anesthésie, plus stable pour les phoques de Weddell ou par IV de Zolétil 100 (0.5 mg/kg) (méthode classique, utilisée de nombreuses fois à DDU sur les phoques de Weddell); 45 min	Manuelle (capture ciblée)	GPS, Accéléromètre, Autre	7	300		